

AR Prefecture AGENCE D'INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES 006-200094399-20260625-2026_CA_08-DE Reçu le 27/07/2026	Création de postes Délibération n° CA-2026-08
---	---

Date de convocation : 9 juin 2026

Sous la présidence de M. Charles Ange GINESY

Président de droit de l'Agence d'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes

Titulaires présents : Charles Ange GINESY, Vincent GIOBERGIA, Gérald LOMBARDO, Loetitia LORE, Anthony SALOMONE

Titulaires absents : Xavier BECK, Martine BRUN, Jean-Paul DAVID, Christelle D'INTORNI, Céline DUQUESNE, David KONOPNICKI, Gérard MANFREDI, Jean-Pierre MASCARELLI, Cyril PIAZZA, Michel ROSSI, Anne SATTONNET

Suppléants présents : Christophe BRUNENGO, Daniel GLANIS, Sébastien OLHARAN, Georges TOSSAN

Titulaires et suppléants présents en visioconférence : Marie BENASSAYAG, Yannick BERNARD, Bernard BRIQUETTI, Pierre CORPORANDY, Marie Amélie GINESY, Michèle PAGANIN, Hervé ROMANO

Secrétaire de séance : Sébastien OLHARAN

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5511-1 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Considérant qu'il appartient au Conseil d'administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services de l'Agence ;

Considérant qu'il est envisagé de mettre à jour le tableau des effectifs en indiquant qu'un poste d'ingénieur sera mis à disposition de l'Agence 06 par le Département des Alpes-Maritimes dans le cadre de la convention de mise à disposition de personnels conclu le 8 janvier 2024 ; qu'un avenant à la convention de mise à disposition gratuite sera conclu à cette fin et soumis au Conseil d'administration ;

Considérant que l'Agence est confrontée à un surcroît d'activité et qu'il est nécessaire pour assurer son bon fonctionnement de prévoir le recrutement d'un emploi non permanent de chargé de mission, sur le fondement de l'article L.332-23 1° du Code de la fonction publique, pour exercer notamment les fonctions d'urbaniste ; que compte-tenu des spécificités des missions, ce poste relèvera du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, et du grade des ingénieurs territoriaux et sera à temps complet (100%) ;

Vu la note synthétique et ses annexes, entendu le rapport du Président ;

AR Prefecture

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré,
006-200094399-20260625-2026_CA_08-DE
Reçu le 27/07/2026
Décide :

- 1) De créer un emploi non permanent de chargé de mission, sur le fondement de l'article L.332-23 1° du Code de la fonction publique, pour exercer notamment les fonctions d'urbaniste ; que compte-tenu des spécificités des missions, ce poste relèvera du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, et du grade des ingénieurs territoriaux et sera à temps complet (100%) ;
- 2) D'approuver la modification du tableau des effectifs ;
- 3) D'autoriser le président du Conseil d'administration à signer, au nom de l'Agence 06, les actes et formalités nécessaires à la réalisation des objectifs précédemment cités.

Nombres d'administrateurs présents ou représentés : 16

Voix pour : 16

Voix contre : 0

Abstention : 0

Nice, le 25 juin 2026

Le Président de l'Agence d'ingénierie départementale
des Alpes-Maritimes,



Charles Ange GINESY

Annexe 2 – Tableau des effectifs

AR Prefecture Agents mis à disposition gratuite de l'Agence 06 par le Département				
006-200094399-20260625-2026_CA_08-DE Reçu le 27/07/2026				
Fonction	Catégorie	Cadre d'emploi / Grade	% ETP Agence 06	Date MAD
Directrice opérationnelle	A	Ingénieur territorial Principal	100	01/03/2021
Assistante administrative et communication	C	Adjoint administratif principal	100	24/01/2025 Fin 30/06/2025
Chef de service commande publique	A	Attaché territorial	100	01/03/2021
Ingénieur chef de projet	A	Ingénieur principal	100	21/12/2022
Ingénieur chef de projet	A	Ingénieur principal	100	01/04/2024
Référent ressources humaines	B	Rédacteur	50	01/01/2024
Ingénieur chef de projet	A	Ingénieur principal	80	16/05/2021 Fin 31/03/2026
Ingénieur chef de projet	A	Ingénieur territorial	100	Eté 2026

Tableau des effectifs de l'Agence 06 Postes permanents				
Fonction	Catégorie	Cadre d'emploi / Grade	% ETP Agence 06	Date d'embauche
Directeur	A	Attaché territorial Principal	15%	01/06/2021
Responsable technique	A	Ingénieur territorial	100%	01/02/2022
Chef de service juridique / ADS	A	Attaché territorial	100%	01/02/2022
Assistante de Direction	B	Rédacteur territorial	100%	01/04/2022 15/07/2025
Ingénieur urbaniste PVD	A	Ingénieur territorial	100%	15/04/2024
Juriste droit des collectivités	A	Attaché territorial	100%	01/04/2024 01/01/2026
Conseiller en énergie partagé	A	Ingénieur territorial	100%	07/11/2022 16/03/2026
Gestionnaire de la commande publique	B	Rédacteur territorial	100%	04/10/2023
Gestionnaire projet et suivi des marchés publics	B	Rédacteur territorial	100%	01/12/2023 25/08/2025

Instructeur ADS	B	Rédacteur territorial	100 %	01/07/2024
Instructeur ADS	B	Rédacteur territorial	100 %	01/07/2024
Assistant administratif/ instructrice ADS	B	Rédacteur territorial	100 %	01/06/2024
Ingénieur chef de projet	A	Ingénieur territorial	100 %	02/03/2026

Tableau des effectifs de l'Agence 06 Postes non permanents				
Fonction	Catégorie	Cadre d'emploi / Grade	% ETP Agence 06	Création
Urbaniste	A	Ingénieur territorial	100%	Création de poste